

# Protocole d'accueil à la piscine de VAISE des clubs, associations, structures personnes en situation de handicap structures médicales

Situation Pandémie Coronavirus – Covid 19

## VESTIAIRES COLLECTIFS OUVERTS

**LA FMI APPLIQUEE (Hors Dérogation) EST DE 50 NAGEURS PAR BASSIN DE 25 M ET 15 POUR LE PETIT BASSIN**

**( 12 par ligne de 50m et 6 par ligne de 25m)**

### ACCES A L'ETABLISSEMENT

- Le hall d'entrée ne pouvant être un lieu de stationnement, les groupes devront se rassembler à l'extérieur et entrer les uns après les autres.
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée pour un nettoyage systématique des mains.
- Le cheminement à l'intérieur du site est sur le principe de la marche en avant, il faudra suivre les sens de circulation.
- Le club devra tenir à jour, pour chaque groupe, la liste des participants. Cette liste devra être à disposition de la Direction des Sports sur demande de celle-ci.
- L'accès à la zone vestiaires puis ensuite aux douches côté nord se fera groupe par groupe.
- Dans les vestiaires, seuls 20 adhérents peuvent rentrer en simultané, si nécessaire, il faudra effectuer une rotation.
- L'accès au bassin se fera côté pataugeoire.
- A la fin de la séance, avant le retour aux vestiaires, la sortie se fera du côté des plongeurs.
- Afin de vous guider, le personnel Ville de Lyon sera présent tout au long de votre cheminement.

### POUR LES CRENEAUX DU MATIN A PARTIR DE 6h30

- L'accès à la piscine puis à la zone vestiaires bassins se fera sur invitation faite par un agent VDL.
- Cet accueil ne se fera que de 6h30 à 6h50.

### POUR LE 1<sup>er</sup> CRENEAU PREVU A PARTIR DE 16h

- L'accès à la piscine puis à la zone vestiaires et ensuite au bassin se fera sur invitation faite par un agent VDL afin que les groupes (écoles du primaire, du secondaire ou autres clubs) ne se croisent pas dans les différentes zones. En attendant les utilisateurs devront attendre à l'extérieur.
- Les clubs suivants ne pourront accéder aux diverses zones tant qu'un autre groupe sera présent dans la zone suivante.

## **RAPPELS**

- Les clubs et associations sont responsables, auprès de leurs adhérents, de la distanciation physique et du respect des gestes barrières en vigueur, à l'extérieur comme à l'intérieur.
- Le port du masque restera obligatoire dans tous les cheminements y compris dans les vestiaires et sur les plages du bassin, à l'exception des enfants de moins de 11 ans.
- Les casiers ne seront pas utilisables.
- La douche savonnée restera obligatoire avant l'accès au bassin.
- Après la séance les nageurs n'auront pas accès aux douches, ni aux sèche-cheveux.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- Les parents accompagnateurs ne pourront pas attendre la fin du créneau à l'intérieur et seront obligés d'attendre à l'extérieur du bâtiment.
- Les accompagnateurs désignées par le club pourront, à titre dérogatoire, accéder au vestiaires pour aider au déshabillage des enfants de moins de 6 ans.
- Le club devra restreindre le nombre de parents accompagnateurs sous leur responsabilité.
- A la fin de la séance, les accompagnateurs désignés, qui auront pris soin d'attendre à l'extérieur, pourront redescendre pour aider les enfants de moins de 6 ans.
- Toute personne ne respectant pas les consignes du personnel VDL pourra être exclue de l'établissement.

**TOUTES CES CONSIGNES POURRONT EVOLUER EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE**

**MERCI POUR VOTRE LECTURE ET POUR VOTRE ENGAGEMENT**

# Protocole d'accueil à la piscine de VAISE des clubs, associations, structures personnes en situation de handicap structures médicales

Situation Pandémie Coronavirus – Covid 19

L'affichage des gestes barrières reprenant les directives nationales sera assuré autant que possible dans tous les espaces :



Geste 1 : Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou réaliser une friction avec un produit hydro-alcoolique (FHA).



Geste 2 : Se couvrir systématiquement le nez et la bouche quand on tousse ou éternue dans son coude.



Geste 3 : Se moucher dans un mouchoir à usage unique à éliminer immédiatement dans une poubelle.



Geste 4 : Éviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux.



Geste 5 : Porter un masque grand public dans certaines situations.

En cas de doute :



Geste 6 : Rester chez soi ou dans son lieu de confinement, éviter les sorties et les contacts avec des personnes fragiles, contacter le médecin si besoin.



Geste 7 : Limiter les contacts directs et indirects (via les objets).



Geste 8 : Porter impérativement un masque grand public dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

Pour les établissements aquatiques :



Prendre une douche savonnée obligatoire avant d'aller nager.



Porter un bonnet de bain dans l'eau – peut être obligatoire ou fortement conseillé.